Montpellier, le 14 janvier 2010

Décision n° 002/2010

<u>Objet:</u> Fermeture de l'établissement public Parcs Nationaux de France en 2010.

Le Directeur de Parcs Nationaux de France

décide

L'établissement public Parcs Nationaux de France sera fermé au public le vendredi 14 mai 2010, le lundi 24 mai 2010 et le vendredi 12 novembre 2010.

Le service Ressources Humaines de l'établissement débitera 3 jours de RTT à $\frac{1}{t}$ 'ensemble du personnel.

Le Directeur,

Jean-Marie PETIT